

L'UNSA reçue par le Premier ministre

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, accompagné de Marisol Touraine, Michel Sapin, Arnaud Montebourg et Marylise Lebranchu, reçoit l'UNSA le 30 mai, dans le cadre des consultations que mène le gouvernement avec les partenaires sociaux, notamment sur la future conférence sociale qui devrait avoir lieu à la mi-juillet.

Parallèlement à cette rencontre, d'autres contacts avec le secrétariat national de l'UNSA ont eu lieu, notamment avec Michel Sapin, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, qui a reçu Luc Bérille le 22 mai, ainsi qu'avec Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, le 28 mai. Sont également prévues des auditions, le 30 mai en fin de journée, avec Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et, côté UNSA Fonction publique, avec Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique.

L'UD 67 reçoit Luc Bérille

L'union Départementale du Bas-Rhin a reçu Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, pour une visite dans le département, les 23 et 24 mai. Un programme très fourni qui a permis de mieux faire connaître l'UNSA et de resserrer les liens interprofessionnels dans ce département alsacien.

- auprès des militants et sympathisants de l'UNSA via un meeting-débat à la Bourse du Travail mais aussi des rencontres sur le terrain avec l'UNSA Aérien à l'aéroport de Strasbourg, l'UNSA ITEFA (ministère du Travail) au siège de la DIRECCTE, l'UNSA Lidl dans un magasin de la marque, l'UNSA Santé Sociaux à l'hôpital de la Toussaint, l'UNSA Solidarité au siège de l'Agence Régionale de Santé ;

- auprès des autorités et responsables départementaux : rencontre avec le président de la CGPME d'Alsace, entretien avec le président du Conseil Economique Social et Environnemental Régional, audience auprès de la direction de la Fondation Saint Vincent de Paul (fondation d'utilité publique constituée de 30 sites du secteur médical et médico-social), rencontre au Conseil de l'Europe autour d'un projet de construction de bien-être au Travail ;

- auprès des media locaux : interview à Radio France Bleue Alsace, ainsi qu'à l'Alsace et aux Dernières Nouvelles d'Alsace.

Le SNPTES-UNSA en congrès du 21 au 25 mai

Le Syndicat National des Personnels Techniques, scientifiques et des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de la culture (SNPTES-UNSA) a tenu son 24ème congrès du 21 au 25 mai 2012, à Toulouse. Une occasion particulière de fêter ses 60 ans d'existence pour ce syndicat, fédéré à l'UNSA Education, qui contribue grandement à faire de l'UNSA la première organisation des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Sous le slogan "La volonté de négocier, la force de s'opposer", les congressistes ont adopté le rapport d'activité mais aussi renouvelé les mandats revendicatifs afin de renforcer encore la représentativité de leur syndicat, ouvert désormais aux personnels de laboratoire des lycées. Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a apporté au congrès le salut et le soutien de notre union interprofessionnelle. Passage de témoin important enfin: Laurent Diez a été élu secrétaire général du SNPTES-UNSA en remplacement de Jacques Drouet qui ne se représentait pas.

Non au transfert de missions de contrôle de la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés à l'AGEFIPH

L'UNSA saisit le ministre de l'Emploi pour demander l'abrogation du décret relatif au transfert de la gestion de la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés à l'association mentionnée à l'article L.5214-1.

En effet ce décret fait suite à une décision incluse dans la RGPP et dans la loi de finances pour 2011 et doit prendre effet au 1er janvier 2013.

Ce décret a été présenté ce mercredi 23 mai au Comité national consultatif des personnes handicapées qui a rendu un avis défavorable et sera prochainement présenté au Conseil national de l'emploi.

Ce transfert s'ajoute à la liste des nombreux transferts de charge de l'Etat vers l'AGEFIPH modifiant ainsi les compétences de cet organisme. Plusieurs points ont attiré notre attention. L'AGEFIPH devient juge et partie. Sa fonction d'aide aux entreprises est à notre sens incompatible avec le nécessaire contrôle des déclarations annuelles.

Ce décret va bien au-delà des missions de l'AGEFIPH d'assurer la gestion puisque l'association devra également traiter les recours gracieux, hiérarchiques et contentieux. Tous ces points ont aussi conduit le conseil d'administration de l'AGEFIPH à refuser unanimement ce transfert.

Enfin aucune garantie n'est donnée sur la confidentialité des informations nominatives portées sur les déclarations.

Pour l'UNSA, les missions de contrôles doivent rester du domaine de l'Etat via les DIRECCTE afin de garantir l'équité de traitement tant pour les entreprises que pour les travailleurs handicapés.

Comité exécutif de la CES : un contrat social pour l'Europe

L'UNSA participera au comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) des 5 et 6 juin prochain. Ce comité tirera les enseignements de la réunion extraordinaire des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne (UE) sur la croissance du 23 mai et prendra position sur les grands sujets d'actualité avant le Conseil européen des 28 et 29 juin.

Laszlo Andor, commissaire européen pour l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion, interviendra le premier jour sur le paquet emploi (les propositions de la Commission européenne). Le comité exécutif devrait réagir à ces propositions. Plus globalement, il devrait proposer un contrat social pour l'Europe et adopter un plan d'action. Le moment est opportun dans la mesure où les politiques d'austérité échouent et la croissance et l'emploi reviennent au centre des débats. L'ordre du jour comprend d'autres points importants comme le détachement des travailleurs, l'égalité hommes/femmes au sein des organes décisionnels des entreprises et l'apprentissage tout au long de la vie, mais aussi la place des syndicats dans les négociations transfrontalières avec les multinationales et la négociation sur le temps de travail. Enfin, la Juste Transition en Europe et dans le monde fera l'objet d'une attention particulière en vue de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques au Qatar (du 26 novembre au 7 décembre 2012).

Pour un Pacte de croissance européen

L'UNSA juge positive la réunion extraordinaire, du 23 mai dernier, des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne (UE) axée sur la croissance. Les lignes bougent et désormais la croissance est au centre des débats. C'est utile mais insuffisant. Un Pacte de croissance créateur d'emplois doit être adopté lors du Conseil européen des 28 et 29 juin prochain.

Si les project bonds, l'augmentation du capital de la Banque européenne d'investissement (BEI), la mobilisation des fonds structurels européens font consensus, en revanche les eurobonds qui permettraient de mutualiser les dettes souveraines et la taxe sur les transactions financières qui amèneraient des ressources nouvelles, divisent encore les Etats membres. Pour l'UNSA, il est essentiel que, rapidement, toutes les mesures soient prises pour relancer l'économie européenne par l'investissement. Avec la CES, nous rejetons les réformes structurelles du marché du travail comme la baisse des salaires et la précarisation de l'emploi.

L'UNSA partage la volonté exprimée par les membres de l'UE de maintenir la Grèce au sein de la zone euro mais considère que ces derniers doivent envoyer des signes forts pour redonner espoir au peuple grec.